

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 8 MAI 2024 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Catherine Michaud (poste 5) – *présidente*
Madame Jessica Goulet (poste 2) – *vice-présidente*
Madame Jacynthe Allaire (poste 1)
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Madame Frédérique Forgues (poste 8)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)
Madame France Tessier (poste 11)
Monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano (poste 12)
Madame Guylaine Fortin (poste 14)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Monsieur Michel Laplace, directeur général
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0356-24

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 19 h 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Visioconfé-
rence ou
séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0357-24

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS **et** par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CA-0358-24

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
3. Adoption de l'ordre du jour;

4. Période de questions;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 février 2024;
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mars 2024;
7. Démission d'un administrateur – poste 15;
8. Démission d'un administrateur – poste 9;
9. Calendrier scolaire 2024-2025 de Valcanton-Villebois (secteur jeunes) – adoption;
10. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027 – adoption;
11. Actes d'établissement des écoles et centres 2024-2025 – adoption;
12. Rapport du comité de vérification;
13. Octroi de contrat pour la réfection des blocs sanitaires à l'école Le Filon;
14. Octroi de contrat pour la réfection de la toiture à l'école Vatican II – secteur Chibougamau;
15. Octroi de contrat pour la rénovation de la finition extérieure à l'école La Porte-du-Nord;
16. Octroi de contrat pour l'acquisition d'une chargeuse navette 100 % électrique à batteries 4 tonnes pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James;
17. Octroi de contrat pour l'acquisition de simulateurs de téléopération pour camion minier souterrain et chargeuse navette pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James;
18. Rapport du comité des ressources humaines;
19. Plans d'effectifs 2024-2025 – adoption;
20. Rapport de la direction générale;
21. Formation générale des jeunes – prévision de la clientèle scolaire 2024-2025;
22. Plan d'engagement vers la réussite – plan de mise en œuvre;
23. Correspondance;
24. Comité de parents;
25. Divers :
 - 25.1.
 - 25.2.
26. Période de questions;
27. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

**Adoption du
procès-
verbal de la
séance
ordinaire du
28 février
2024**

RÉSOLUTION CA-0359-24

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 février 2024, avec la modification suivante à la page 218 (point 26) : ... *de façon hebdomadaire mensuelle.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Adoption du
procès-
verbal de la
séance extra-
ordinaire du
13 mars 2024**

RÉSOLUTION CA-0360-24

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mars 2024, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Démission
d'un
adminis-
trateur –
poste 15

RÉSOLUTION CA-0361-24

CONSIDÉRANT la lettre de démission de Mme Geneviève Vergnolle, reçue au secrétariat général le 21 mars 2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de constater la vacance au *Poste 15 – Membre de la communauté âgé de 18 à 35 ans*, à compter de cette date;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration accepte la démission de Mme Geneviève Vergnolle, effective à compter du 21 mars 2024.

ET procède au comblement de ce poste, en vertu de l'article 175.10.1 de la Loi sur l'instruction publique, et ce, dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Démission
d'un
adminis-
trateur –
poste 9

RÉSOLUTION CA-0362-24

CONSIDÉRANT la lettre de démission de M. Sabin Fortin, reçue au secrétariat général le 22 avril 2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de constater la vacance au *Poste 9 – Membre du personnel – direction d'établissement*, à compter de cette date;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Frédérique Forgues **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration accepte la démission de M. Sabin Fortin, effective à compter du 22 avril 2024.

ET procède au comblement de ce poste, en vertu de l'article 175.11 de la Loi sur l'instruction publique, et ce, dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Calendrier
scolaire
2024-2025 de
Valcanton-
Villebois
(secteur
jeunes) –
adoption

RÉSOLUTION CA-0363-24

CONSIDÉRANT que le personnel enseignant concerné a été informé et consulté sur le projet de calendrier scolaire 2024-2025;

CONSIDÉRANT que le comité de parents a été consulté sur le projet de calendrier scolaire 2024-2025 pour ce secteur;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu entente entre le Centre de services scolaire de la Baie-James et le syndicat des enseignants sur la distribution des jours de travail dans le calendrier scolaire de la prochaine année scolaire 2024-2025 pour le secteur de Valcanton-Villebois (VVB);

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2024-2025 est conforme au régime pédagogique et à la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d'adopter le calendrier scolaire 2024-2025 applicable à la clientèle des jeunes du secteur

Valcanton-Villebois (VVB), tel que proposé au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-088.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027 – adoption

RÉSOLUTION CA-0364-24

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027;

CONSIDÉRANT que le comité de parents et les municipalités du territoire ont été consultés;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027*, effectif à compter du 1^{er} juillet 2024, tel que présenté au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-089.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Actes d'établissement des écoles et centres 2024-2025 – adoption

RÉSOLUTION CA-0365-24

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter les actes d'établissement des écoles et des centres 2024-2025;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** d'adopter les *Actes d'établissement des écoles et des centres 2024-2025*, effectifs à compter du 1^{er} juillet 2024, tels que présentés au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-090.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 12 – RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Mme Lyne Grenier, porte-parole du comité de vérification, fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 9 avril et du 29 avril 2024. Aucune question n'est soulevée.

Octroi de contrat pour la réfection des blocs sanitaires à l'école Le Filon

RÉSOLUTION CA-0366-24

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 9 avril 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Lyne Grenier, porte-parole du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer, en date du 10 avril 2024, le contrat pour la réfection des blocs sanitaires à l'école Le Filon à l'entreprise 9319-3019 Québec inc. (*Dufour Construction*) de Mistassini, pour un montant de six cent quarante-huit mille sept cents dollars (648 700 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
la réfection
de la toiture
à l'école
Vatican II –
secteur
Chibouga-
mau**

RÉSOLUTION CA-0367-24

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 9 avril 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Lyne Grenier, porte-parole du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer, en date du 10 avril 2024, le contrat pour la réfection de la toiture à l'école Vatican II – secteur Chibougamau à l'entreprise *Toitures Gilles Veilleux* de Dolbeau-Mistassini, pour un montant de trois cent quatre-vingt-quatorze mille huit cents dollars (394 800 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
la rénovation
de la finition
extérieure à
l'école La
Porte-du-
Nord**

RÉSOLUTION CA-0368-24

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 29 avril 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Lyne Grenier, porte-parole du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer en date du 30 avril 2024, le contrat pour la rénovation de la finition extérieure à l'école La Porte-du-Nord à l'entreprise 9016-8436 Québec inc. (Construction A. Ouellet) de Dolbeau-Mistassini, pour un montant de deux millions quatre cent vingt-cinq mille quatre cent sept dollars (2 425 407 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
l'acquisition
d'une
chargeuse
navette
100 %
électrique à
batteries
4 tonnes
pour le
Centre de
formation
profession-
nelle de la
Baie-James**

RÉSOLUTION CA-0369-24

CONSIDÉRANT la volonté du Centre de formation professionnelle de la Baie-James d'innover et de se positionner à l'échelle régionale, nationale et internationale comme leader en formation des engins de chantier hybrides et électriques;

CONSIDÉRANT les relations d'affaires et les modèles de formation offertes au Centre de formation professionnelle de la Baie-James, qui sont en adéquation et en synergie avec les grands donneurs d'ordre du territoire au regard de la formation initiale et la formation continue;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, aucune formation de cette nature et menant à une diplomation ou une certification n'est disponible au Québec ou ailleurs;

CONSIDÉRANT les fonds octroyés pour ce projet d'envergure par la Société du Plan Nord, la Commission des partenaires du marché du travail et les contributions majeures des autres partenaires issus du secteur privé (équipementiers, ministères, minières, etc.);

CONSIDÉRANT les investissements déjà réalisés depuis les quatre (4) dernières années par le Centre de formation professionnelle de la Baie-James, dans le but d'actualiser et de développer l'expertise nécessaire à l'écriture de ce programme et de procéder à l'acquisition graduelle de plusieurs engins ou équipements hybrides et électriques;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public « 2024-20 – Acquisition d'une chargeuse navette 100 % électrique à batteries 4 tonnes pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James »;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 29 avril 2024, à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l'analyse de la soumission effectuée par l'équipe du Centre de formation professionnelle de la Baie-James, en collaboration avec le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire pour effectuer cette acquisition;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Centre de formation professionnelle de la Baie-James et de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** d'octroyer le contrat pour l'acquisition d'une chargeuse navette 100 % électrique à batteries 4 tonnes pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James à l'entreprise *Sandvick Canada inc.* de Val-d'Or, pour un montant d'un million trois cent mille dollars (1 300 000 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
l'acquisition
de
simulateurs
de
téléopération
pour camion
minier
souterrain et
chargeuse
navette pour
le Centre de
formation
profession-
nelle de la
Baie-James**

RÉSOLUTION CA-0370-24

CONSIDÉRANT la volonté du Centre de formation professionnelle de la Baie-James de se positionner à l'échelle nationale comme leader dans la formation minière;

CONSIDÉRANT les investissements déjà réalisés depuis les cinq (5) dernières années par le Centre de formation professionnelle de la Baie-James dans le but de développer l'expertise de ce programme.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public « 2024-21 – Acquisition de simulateurs de téléopération pour camion minier souterrain et chargeuse navette pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James »;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 29 avril 2024, à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l'analyse de la soumission effectuée par l'équipe du Centre de formation professionnelle de la Baie-James, en collaboration avec le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire pour effectuer cette acquisition;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Centre de formation professionnelle de la Baie-James et de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Frédérique Forgues **ET RÉSOLU** d'octroyer le contrat pour l'acquisition de simulateurs de téléopération pour camion minier souterrain et chargeuse navette pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James à l'entreprise *Sandvick Canada inc.* de Val-d'Or, pour un montant de deux cent soixante-dix-huit mille cinq cent trente-deux dollars (278 532 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 18 – RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Catherine Michaud, porte-parole du comité des ressources humaines, fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 6 mai 2024. Quelques questions sont soulevées et répondues.

**Plans
d'effectifs
2024-2025 –
adoption**

RÉSOLUTION CA-0371-24

CONSIDÉRANT l'article 86 du *Règlement numéro 64-2020 relatif à la délégation de pouvoirs du CSSBJ*, qui prévoit que les plans d'effectifs nécessitent une approbation du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité des ressources humaines, le 6 mai 2024;

CONSIDÉRANT la présentation sommaire faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Catherine Michaud, porte-parole du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources humaines quant à l'adoption des plans d'effectifs 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité des ressources humaines **ET** d'adopter les plans d'effectifs 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 20 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration. Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 21 – FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – PRÉVISION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE 2024-2025

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires présente la clientèle prévisionnelle 2024-2025, en date du 1^{er} mars 2024, qui s'élève à 1 676 élèves et qui indique une baisse de la clientèle totale de l'ordre de treize (13) élèves. Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 22 – PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE – PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présente le plan de mise en œuvre du *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)*. Elle précise qu'il s'agit d'un document évolutif.

Quelques questions sont soulevées et répondues.

Des félicitations sont adressées à Mme Bianca Tremblay ainsi qu'aux membres du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ).

POINT 23 – CORRESPONDANCE

La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec est transmise aux membres, par courriel, de façon mensuelle.

La présidente, Mme Catherine Michaud, a reçu l'information en lien avec l'Assemblée générale annuelle de la FCSSQ qui se tiendra le 6 juin 2024 ainsi que les résultats de l'ÉNAP en lien avec le *Révéléateur d'intelligence collective*. Il en sera question à la prochaine séance ordinaire.

POINT 24 – COMITÉ DE PARENTS

Mme Jacynthe Allaire, présidente du comité de parents, fait le suivi des points traités lors de la séance ordinaire du 2 avril 2024 et du 29 avril 2024.

POINT 26 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

**Levée de la
séance**

RÉSOLUTION CA-0372-24

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 21 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Catherine Michaud,
Présidente

Lyne Grenier,
Secrétaire générale